# LE PORTRAIT DE CESAR
## dans le *Speculum Historiale*

Dans le *Speculum Historiale*, Vincent de Beauvais consacre au récit des actions de César, à la description de son personnage et à la citation de ses *dicta moralia* 12 chapitres du livre VI (édition de Douai, 1624) :

*cap. 2 De bello eius antiquo contra Germanos*
*cap. 3 De bellis eius contra Gallos, Belgicos et contra Britannos*
*cap. 4 De caeteris eiusdem praeliis contra Gallos*
*cap. 5 De dictis moralibus Iulii Celsi*
*cap. 35 De fuga et nece Pompei*
*cap. 36 Qualiter Ptolemaeus adolescens Caesari repugnans periit*
*cap. 37 De initio imperii Caesaris*
*cap. 38 De vita Iulii Caesaris et peritia eiusdem in armis*
*cap. 39 Qualiter se habebat erga subditos et erga pares*
*cap. 40 De nece Aristobuli et exaltatione Antipatri*
*cap. 41 De praesagiis mortis Caesaris*
*cap. 42 De nece eiusdem et exequiis*

Selon la méthode habituelle à l'*Author*, ces chapitres sont constitués par une suite d'*excerpta* d'auteurs identifiés succinctement en début de citation : *Iulius Celsus, Helinandus, Orosius, Richardus de bello Caesaris, Suetonius de XII Caesaribus, Eusebius in chronicis, Comestor.*

Les tableaux suivants présentent l'identification de ces auteurs et des passages de leur oeuvre utilisés par Vincent de Beauvais(1). Les tableaux et les commentaires qu'ils suscitent sont ordonnés autour de trois thèmes : la guerre des Gaules (*cap.* 2 à 4), les *dicta moralia* (*cap.* 5), le personnage de César (*cap.* 35 à 42).

### 1. La guerre des Gaules

| *cap.* | V.de Beauvais | *Incipit-Desinit* | Type de citation (2) taille (3) | Identification |
|---|---|---|---|---|
| 2 | *Iulius Celsus* | *Sic Caesar... parte Galliae.* | phrase d'introduction (3 l.) | Cf. Eusèbe de Césarée, *Chron.*, G.C.S. (4), 155 et Orose, *Hist.*, VI, 9, 1. |
| | | *Nam Gallia... bellum gerunt.* | citation suivie (12 l.) | César, *De bello gall.*, I, 1, 1 ⟶ 3. |

| *cap.* | V.de Beauvais | *Incipit-Desinit* | Type de citation taille | Identification |
|---|---|---|---|---|
| | | *Omnium Gallorum ... calamitates perferendos.* | abréviation (3 l.) | *ibidem*, III, 19, 6. |
| | | *De summis... ficte respondeant.* | citation altérée (4 l.) | *ibidem*, IV, 9, 3. |
| | | *Gallorum praeterea... repentina consilia.* | citation suivie (2 l.) | *ibidem*, III, 8, 3. |
| | | *Nam omnes... celeriterque excitantur.* | citation suivie (3 l.) | *ibidem*, III, 10, 3. |
| | | *Itaque ea... Alces et Uri.* | abréviation (8 l.) | *ibidem*, VI, 24 — 28. |
| | | *Apud Germanos... lunam contendissent.* | citation suivie (5 l.) | *ibidem*, I, 50, 4. |
| | | *Bello inito... fuga esset.* | liaison+citation suivie (note 4)(3 l.) | *ibidem*, I, 51, 2. |
| *3* | *Helinandus* | *Post hoc... cecidisse refertur* | abréviation (23 l.) | partie perdue de la *Chronique* d'HELINAND de Froidmont ; le texte d'Helinand provenait incontestablement d'OROSE, *Historiae*, VI, 7, 11 — 16 et VI, 8. |
| | *Iulius Celsus* | *Tunc Rhenum... illigata tenerentur.* | citation suivie (23 l.) | CESAR, *De bello gall.* IV, 17, 1 — 7. |
| | | *Omni opere... proficisci contendit* | abréviation (7 l.) | *ibidem*, IV, 18, 1-2 ; 19, 4 ; 20, 1. |
| | *Orosius lib.6 cap. 9* | *Caesaris equitatus... secutae sunt.* | abréviation (13 l.) | OROSE, *Historiae*, VI, 9, 5 — 9. |
| *4* | | *At Caesare... circumventos occidit.* | abréviation (5 l.) | *ibidem*, VI, 10, 1. |
| | *Iulius Celsus* | *Ibi Tito Balventio... funda vulneratur.* | abréviation (4 l.) | CESAR, *De bello gall.* V, 35, 6 — 8. |
| | | *Quintus Titurius...ad Ambiorigem* | abréviation (2 l.) | *ibidem*, V, 36, 1, 1. |
| | | *Sabinus cum... sese interficiunt* | abréviation | *ibidem*, V, 37, 1 — 6. |

| *cap.* | V. de Beauvais | *Incipit-Desinit* | Type de citation taille | Identification |
|---|---|---|---|---|
| | | *Ambiorix animatus... hibernis praeerat* | abréviation (4 l.) | *ibidem*, V, 38, 41 + allusion à V, 4 et V, 47, cf. Orose, *Hist*. VI, 10, 1-2. |
| | *Helinandus* | *Cicero respondit... Marcum Crassum mittit.* | citation suivie d'Orose + abréviation (21 l.) | partie perdue de la chronique d'Helinand, d'après Orose, *Historiae*, VI, 10, 3 — 5 et d'après Cesar, *De bello Gall.*, V, 41-46. |
| | *Orosuis lib. 6, cap. 10* | *Postea cum... invias evaserunt.* | citation suivie (13 l.) | OROSE, *Historiae*, VI, 10, 7 — 9. |
| | *Iuluis Celsus* | *Caesar legione... virtute pugnaverint.* | abréviation (4 l.) | CESAR, *De bello gall.*, V, 52, 2, 3. |
| | | *Iterum fama... Armoricae convenisse.* | abréviation (3 l.) | *ibidem*, V, 53, 6. |
| | | *Hoe autem more... affectus necatur.* | citation (5 l.) | *ibidem*, V, 56, 2. |
| | | *Initopostea... interfectum videret.* | abréviation (4 l.) | *ibidem*, V, 58, 4. |

3 auteurs sont ainsi à l'origine du texte présenté par Vincent de Beauvais.

L'oeuvre de César lui-même est citée sous le nom de Iulius Celsus ; au chap. 5, on lit : *Hoc enim bellum Caesaris Gallicum Iulius Celsus diligenter in libris 5 describit*, ... Julius Celsus Constantinus est en réalité un reviseur du texte au Ve ou VIe siècle, inconnu par ailleurs, dont le nom apparaît en souscription à la fin de chaque livre dans les manuscrits de la classe α[4]. Cette attribution survivra jusqu'à la Renaissance[5], renforcée sans doute par l'autorité de Vincent de Beauvais lui-même. Walter Burleigh (+ vers 1345) consacre le chapitre 105 du *De vita et moribus philosophorum*[6] à *Julius Celsus historiographus : Scripsit diligenter de bello Caesaris librum quem in quinque libros distinxit, in quibus multa doctrinalia et notabilia continentur.* Sa notice est d'ailleurs extraite du Speculum Historiale, VI, 5. Au début du XVe siècle, Jean de Montreuil nomme lui aussi Julius Celsus comme auteur de la Guerre des Gaules ; il le fait de façon indépendante du Speculum Historiale, puisqu'il rapporte en fait un passage du Bellum Africum non cité par Vincent de Beauvais : *In quod de bello gallico Caesaris Julii Celsi relatu est assertum XXX minus Gallos tria milia Maurorum loco expulisse coegisseque in oppidum*[7].

Cependant, Vincent de Beauvais transmet également la tradition correcte, tirée de Suétone, qu'il cite au chap. 38 ; César y apparaît bien comme l'auteur des Commentaires : *Reliquit et rerum suarum commentarios, de quibus Cicero sic refert : commentarios scripsit valde quidem probandos : nudi sunt, recti ac venusti, et omni ornatu orationis, tanquam veste detracta*(8).

Au Moyen Age, la mention de César auteur des *Commentaires* est faite par Loup de Ferrières dans une lettre à l'évêque Héribold : il y attribue semble-t-il le *De bello civile* à Hirtius, mais se croit en mesure de fournir bientôt à son correspondant le texte de César lui-même concernant la guerre des Gaules : *Gaius Julius Caesar historiographus Romanorum nullus est. Commentarii belli Gallici, quorum ad vos manavit opinio, tantum extant ; nec quantum ad historiam, quod compertum habeam, quicquam aliud. Nam ceterarum ejus rerum gestarum, postquam idem Julius, totius paene orbis causarum molibus est oppressus, Hirtius ejus notarius in commentarios seriem referendam suscepit. Ejusdem itaque Julii commentarios, ut primum habere potuero, vobis dirigendos curabo*(9) ; la lettre est datée de 840-857. Par la suite, pendant tout le Moyen Age, de nombreux auteurs ont rendu à César ce qui était à lui, tels les auteurs anonymes du *De situ orbis* (vers 870), *Versus de praeconio urbis Laudunensis* (vers 1120) *Historiae Tornacenses* (milieu XIIe s.), Flodoard (+ 966), Aimoin de Fleury (+ après 1008), Guillaume de Malmesbury (+ vers 1143), Robert de Torigny (+ 1186), plus tard Richard de Bury (+ 1345) dans son *Philobiblion*(10).

Les *Historiae adversus paganos* d'Orose sont largement utilisées par Vincent de Beauvais pour construire les chapitres d'histoire romaine. L'oeuvre était d'ailleurs présente dans presque toutes les bibliothèques médiévales. Rappelons ici qu'Orose avait, quant à lui, attribué les Commentaires de César à Suétone : *Hanc historiam Suetonius Tranquillus plenissime explicuit cuius nos competentes portiunculas decerpsimus* (VI, 7, 2). Les *Historiae* sont également citées indirectement par l'intermédiaire de la *Chronique* d'Hélinand de Froidmont.

Cette partie de la *Chronique* d'Hélinand (+ vers 1230) est perdue, et l'oeuvre avait déjà subi des avatars au moment où Vincent de Beauvais l'a consultée et mise à profit très généreusement ; il rapporte au livre XXIX, 108 : *Fertur enim quod idem Helinandus, cuidam familiari suo, scilicet bonae memoriae domino Garino Silvanectensi episcopo quosdam eiusdem operis accommodaverit ; sicque sive per oblivionem, sive per negligentiam, sive alia de causa penitus amiserit. De hoc tamen opere prout invenire potui, in hoc quoque nostro opere multa per diversa loca inserui*(11). La chronique d'Hélinand ne semble pas avoir bénéficié d'une grande diffusion. Des 49 livres initiaux, il reste aujourd'hui les 5 derniers, publiés de façon défectueuse par le Père Tissier

et repris dans la *Patrologie latine* (CCXII, 771-1082) et les 18 premiers livres, inédits, outre les extraits disséminés à travers tout le *Speculum Historiale* ; une étude poussée de ces fragments montrerait peut-être que cette chronique était plus originale qu'il n'y paraît au premier abord, au moins dans sa composition, et que la méthode d'Hélinand a eu une influence sur la conception du *Speculum Historiale*(12).

En ce qui concerne les passages consacrés à César, l'oeuvre d'Hélinand apparaît presque entièrement tributaire des *Historiae* d'Orose.

Le récit de la guerre

Les titres des chapitres 2, 3 et 4 consacrés à la guerre des Gaules laissent entendre que César - soumit d'abord les Germains,
- lutta ensuite contre les Gaulois(13), les Belges et les Bretons,
- termina ses campagnes par de nouveaux combats contre les Gaulois.

De ces titres, seul le dernier est adapté au contenu réel du chapitre.

En effet, le chap. 2 commence bien par la mention de la construction d'un pont sur le Rhin, mais la suite du texte comporte la description générale de la Gaule et des moeurs des Gaulois et des Germains.

Le début : *Sic Caesar quondam Rhenum, facto ponte, transiens, Germanos vastare coepit, quae est in tertia parte Galliae,* peut être mis en relation avec la Chronique d'Eusèbe de Césarée : *Caesar Rhenum transiens, Germanos vastat* ; bien souvent, ailleurs, le texte du Speculum apparaîtra scandé par la chronologie d'Eusèbe, qui est son ossature première. Mais ici précisément, Eusèbe n'est pas cité, et la structure du récit n'apparaît donc pas établie de première main par Vincent de Beauvais.

La liaison avec le 2ème paragraphe est erronnée : elle fait de la Germanie la troisième partie de la Gaule, proposition immédiatement contredite par la citation correcte du livre I, c. 1 de César : *Nam Gallia omnis in tres partes divisa est ... Belgae ... Aquitani ... Celtae (Galli).*

Le paragraphe suivant est consacré aux moeurs gauloises, sans qu'il soit rien tiré du livre VI (c. 11 et 20)(14) ; les quatres citations marquent le caractère belliqueux et impulsif des Gaulois.

Vient ensuite la description de la forêt hercynienne, de sa flore et de sa faune ; c'est le seul extrait du livre VI qui apparaît dans le *Speculum historiale* ; il commence par un *itaque* issu du texte original, mais qui ne se justifie pas ici : ... *Galli ad bellum mobiliter celeriterque excitantur. Itaque ea, quae fertilissima sunt Germaniae loca circa Hirciniam sil-*

*vam Tectosages alias Bellovaci occupaverunt* ... L'assimilation des Bellovaques aux Volques Tectosages justes et valeureux du texte de César est abusive, et peut être un indice de l'origine des extraits présentés ; elle peut venir d'Hélinand, puisque Froidmont est situé en Beauvaisis, tout autant que de Vincent de Beauvais lui-même.

Le chapitre se termine par deux traits des moeurs germaniques, tirés également du Livre I ; ici non plus les riches chapitres 21 à 23 du livre VI ne sont pas utilisés.

Dès l'examen précis de ce chap. 2, il apparaît évident, par les contradictions, hiatus et erreurs relevés que le récit n'est pas tiré directement de César, bien qu'il soit placé entièrement sous la rubrique Iulius Celsus, qui désigne, on l'a vu, les *Commentaires*. Il s'agit, semble-t-il, d'un résumé de résumé auquel échappaient les données les plus intéressantes pour le sujet retenu par Vincent de Beauvais, celles du livre VI, présent cependant par la mention de l'insondable forêt hercynienne peuplée de bêtes quasi magiques, boeufs unicornes, élans et uri.

Les chap. 3 et 4 sont donc les seuls consacrés aux évènements militaires.

Voici en résumé, le déroulement des guerres à la lecture du *Speculum Historiale*

Chap. 3

1) d'après Hélinand

| | |
|---|---|
| - Les Belges, dont les forces sont énumérées en détail, par tribu, sont anéantis : *ad internecionem pene deleti* | *De Bello Gall.* II,4 |
| - Plus de 30 000 Barbares sont massacrés par Galba et la XIIe légion à Octodurum | *ibidem*, III,1 |
| - Les Aulerques et leurs alliés subissent eux aussi une incroyable défaite par la main de Titurius Albinus (= Q. Titurius Sabinus) | *ibidem*, III,17-19 |
| - Crassus élimine 38000 Aquitains et Cantabres | *ibidem*, III,26 |
| - César lui-même défait plusieurs milliers de Germains | *ibidem*, I,53 |

2) d'après César

| | |
|---|---|
| - César construit un pont sur le Rhin, passe en Germanie, rentre en Gaule | *ibidem*, IV, 17-20 |

3) d'après Orose

| | |
|---|---|
| - 1ère campagne de Bretagne échoue | *ibidem*, IV, post 24 |
| - 2ème campagne de Bretagne difficile ; soumission des Bretons | *ibidem*, V, 15-21 |

Chap. 4

4) d'après Orose

| | |
|---|---|
| - César rentre en Gaule | *ibidem*, V, 26-37 |
| 5) d'après César | |
| - Ambiorix anéantit une légion | *ibidem*, V, 35-37 |
| - Ambiorix encouragé par les Trévires, envoie un légat à Ciceron | *ibidem*, V, 38-41 |
| 6) d'après Hélinand | |
| - attaque du camp de Cicéron | *ibidem*, V, 41-43 |
| - Cicéron demande l'aide de César | *ibidem*, V, 45-46 |
| 7) d'après Orose | |
| - Arrivée des renforts et victoire de César | *ibidem*, V, 48-52 |
| 8) d'après César | |
| - César reconnaît que le péril a été grand | *ibidem*, V, 52 |
| - Les cités armoricaines se concertent pour la guerre | *ibidem*, V, 53 et 56 |
| - La guerre reprend avec les Trévires ; César exige la tête de leur chef Indutiomar | *ibidem*, V, 58 |

C'est sur ce *suspense* que se termine chez Vincent de Beauvais le récit des campagnes de César en Gaule ; on voit immédiatement qu'il y manque tous les évènements des années 53 à 50, c'est-à-dire les faits rapportés dans les livres VI, VII et le livre VIII d'Hirtius. Il n'y a rien sur Vercingétorix et sa résistance contre César, Avaricum, Gergovie, ni la défaite finale d'Alésia. Il est manifeste que, pour le texte même des *Commentaires*, Vincent de Beauvais ne disposait que d'extraits des cinq premiers livres ; mais il reste que le texte d'Orose, si on ne peut préjuger du contenu de la chronique d'Hélinand, rapporte bien le rôle de Vercingétorix (VI, 11) : ... *quem omnes consensu pari regem praeoptaverant*, et l'importance de la fin de la guerre des Gaules : *Hoc enim esse unum bellum quo aut perpetua libertas aut aeterna servitus aut mors omnium consequatur*.

Il faut bien conclure que Vincent de Beauvais n'utilise pas non plus le texte original des *Historiae* pour rédiger cette partie de son oeuvre, mais qu'il a peut-être puisé dans un recueil incomplet de cette *Historia Caesaris* qui apparaît dans de nombreuses bibliothèques médiévales : *Gesta Iulii Caesaris* (Saint-Gildas, XIe s.), *Historia Iulii Caesaris* (Massay, XIe s.) (Toul, XIe s.) (Angoulême, déb. XIIe s.), *Gaius Caesar de Narrationibus temporum* (Metz, 1064), *Gesta Caesaris* (Le Bec, v. 1150), *Gai Cesaris historia*, *Historia Gaii Cesaris belli gallici* (Corbie, XIIe s.),*Titus Livius cum istoria Iulii Caesaris* (Limoges, XIIe s.), *Volumen gestorum Iulii* (Marseille, XIIe s.).

On peut faire remarquer qu'un peu plus tôt dans le siècle, l'auteur inconnu de la vaste compilation adaptée à partir de César, Suétone, Lucain et Salluste, les *Faits des Romains* traduit, en suivant de très près le texte de César, les VIII livres de la *Guerre des Gaules*(15).

Quelle que soit l'identité de l'organisateur du texte tel qu'il apparaît dans le *Speculum Historiale* et le nombre et la qualité des intermédiaires entre Vincent de Beauvais et le texte initial de César, on peut tenter de dégager certaines des raisons qui ont pu inspirer le tri de la matière initiale.

La première nous paraît être d'ordre géographique : *Horum omnium fortissimi sunt Belgae ...*, la citation intégrale de ce passage situe géographiquement le compilateur au nord de la Seine et de la Marne. D'autre part, aucun extrait conservé ne se rapporte aux campagnes contre les Helvètes, les Séquanes, les Vénètes et les peuples de l'Océan. Il est vrai aussi que, du livre II, les détails des campagnes ne sont pas repris, ni la bataille de l'Aisne, ni celle de la Sabis ; mais la soumission des Suessions, des Bellovaques, des Ambiens, des Nerviens est mentionnée. En fait, les régions les plus favorisées par le récit sont les pays des Eburons, des Trévires, des Bretons et, dans une mesure différente, la Germanie. On peut se rappeler qu'Hélinand de Froidmont est d'origine flamande et qu'une des sources principales de sa chronique est l'oeuvre du moine anglais Guillaume de Malmesbury(16) ; dans d'autres domaines d'ailleurs, une étude poussée du récit historique de Vincent de Beauvais montrera un intérêt particulier pour les évènements anglais ; en l'état actuel de nos recherches, nous ne pouvons que proposer un certain nombre de possibilités dont quelques unes peut-être se vérifieront.

Un second critère, formel, correspond à une volonté de conserver un grand nombre de noms propres ; il entraîne des erreurs, d'origine graphique, mais aussi dues au système même d'abréviation qui vide de sens l'extrait conservé ou le dénature. Ainsi, au chap. 3, *Labienus tribunus occisus est* se rapporte en fait à la mort de Q. Laberius Durus, tribun militaire (V, 15) ; au chap. 4, la mort de Quintus Lucanius, *Q. L. interficitur*, lors de la révolte des Eburons, n'a de signification que si elle est donnée avec son contexte (V, 35) : *Lucanius eiusdem ordinis fortissime pugnans dum circumvento filio subvenit, interficitur* ; Lucius Cotta et Lucius Petrosidius ne se suicident pas, *sese interficiunt*, mais sont tués au combat (V, 37) : *ibi L. Cotta pugnans interficitur ... L. Petrosidius aquilifer ... ipse pro castris fortissime pugnans occiditur.*

Nous rattachons à une autre motivation la préservation d'un long passage du livre V sur l'attitude de Cicéron. Il s'agit bien sûr de Q. Tullius Cicero, légat de César, frère de M. Tullius ; mais Vincent de Beauvais a confondu les deux frères en une seule personne ; sous la rubrique *Author*, il écrit au livre VI, chap. 6 : *Porro Ciceronem in Gallia sub Caesare militasse iuxta Iulium Celsum et Orosium superius diximus, qui multa praeclara dixisse atque scripsisse legitur* ; suit la liste des oeuvres de M. Tullius. Le texte même de

César, qui désigne le plus souvent le légat sous le seul *cognomen* de *Cicero* a facilité la confusion. On peut dire que c'est en vertu d'un intérêt littéraire que ce passage a été conservé ; la réponse du légat Cicéron est citée à titre de "dit" de M. Tullius (V, 41) : *Cicero respondit non esse consuetudinem populi romani accipere ab hoste armato conditionem ;* elle ne devait pas paraître en contradiction avec les sentences de l'orateur, marquées de stoïcisme. On sait que Cicéron est un des auteurs antiques les plus connus au Moyen Age, essentiellement comme moraliste. Vincent de Beauvais lui-même donne d'importants *flores* de ses oeuvres au livre VI, chap. 6 à 32.

Un seul des passages cités rend sensible la qualité littéraire du texte de César ; c'est, au chap. 3, une véritable "fleur", intacte, la construction d'un pont sur le Rhin pour le passage en Germanie. Un souci technique a poussé les compilateurs à conserver cette preuve de l'ingéniosité de César (IV, 17-19) : *Rationem igitur pontis hanc instituit* : des pieux fichés dans le lit du fleuve sont liés entre eux avec tant d'habileté que le pont est d'autant plus solide que le courant est violent. En même temps d'ailleurs, cet extrait rend compte du génie politique de César et de la grandeur de Rome : ... *navibus transire neque sui neque populi Romani dignitatis esse statuebat* ; et en fin de paragraphe : *Diebus autem 18 trans Rhenum consumptis satis et ad laudem et ad utilitatem profectum arbitratus* ...

Enfin, on peut évoquer un critère magique ; on le trouvera très souvent à l'arrière plan des récits extraordinaires et miraculeux tout au long du *Speculum Historiale* ; il a trait ici au passage concernant la forêt hercynienne (VI, 28) : *Multa in ea genera ferarum nasci constat quae reliquis in locis visa non sunt, ex quibus sunt boves unicornes, alces et uri* ; et peut-être aussi à la description des moeurs des Germains (I, 50) : ... *consuetudo erat ut matres familiae sortibus et vaticinationibus declarent* ...

2. Les *dicta moralia*

Le chapitre 5 cite des *dicta moralia* tirés des oeuvres de César ; Vincent de Beauvais, les attribuant à Julius Celsus Constantinus, ainsi qu'il a été dit plus haut, les considère comme des extraits des Commentaires sur la guerre des Gaules en 5 livres ; en fait, ce sont toutes les oeuvres du *corpus* césarien et pseudo-césarien qui sont présentes. Le type de la citation est ici toujours le même, conforme aux lois du genre : phrases ou parties de phrases isolées de leur contexte et livrées au lecteur dans un but moralisateur.

| *cap.* | V.de Beauvais | *Incipit-Desinit* | taille de la citation | Identification | Ms. Paris,B.N. lat. 17 903 |
|---|---|---|---|---|---|
| 5 | *Iulius Celsus in lib. 1* | *Consueverunt Dii... impunitatem concedere.* | 5 l. | *De Bello gall.* I, 14 | B.G. I |
| | | *Totuis Galliae... obsistere possit.* | 2 l. | *ibidem*, VII, 28 | B.G. I |
| | | *Naturale est ... servitutis odisse.* | 2 l. | *ibidem*, III,10 | B.G. I |
| | | *Libenter homines... credunt.* | 1 l. | *ibidem*, III,18 | B.G. I |
| | | *Iracundia... comperta habeant.* | 3 l. | *ibidem*,VII,42 | B.G. I |
| | | *Animi est... patienter ferant etc.* | 4 l. | *ibidem*, VII,77 | B.G. I |
| | *Idem 2 lib.* | *Rerum omniem...est usus.* | 1 l. | *De Bello civile*, II, 8 | B.G. II |
| | | *Quod volumus... sentire speramus.* | 3 l. | *ibidem*, II,27 | B.G. II |
| | *Idem in 3 lib* | */Inter duos bellantes/ hoc unum... habiturum sperat.* | 6 l. | *ibidem*, III,10 | B.G.III |
| | *Idem in 4 lib* | *Terror hominibus... membra debilitat.* | 2 l. | *Bellum Alexandrinum*, 18 | B.G.III |
| | | *Fortune plerumque... casum reservat.* | 2 l. | *ibidem, 25* | |
| | *Idem in lib. 5* | *Galli homines...consueverunt.* | 3 l. | *Bellum Africum*, 73 | B.G.V |

La structure de ce chap. 5 est bien celle des florilèges médiévaux. L.B. ULLMAN a montré que Vincent de Beauvais avait très probablement utilisé le ms. Paris B.N. lat. 17 903, qui contient des extraits de plus de 30 auteurs et textes classiques(17). Ce manuscrit présente aux f° 137 et 138 des extraits de César, que la rubrique en tête de colonne attribue également à Iulius Celsus : *Ex gestis Caesaris belli gallici* ...

Les coïncidences avec le texte de Vincent de Beauvais sont immédiatement visibles puisque les 12 extraits cités au chap. 5 se trouvent dans le manuscrit, avec la même répartition erronée en livres I, II, III, IIII et V du *De Bello Gallico*. Le florilège est cependant plus fourni : il donne le titre

(*in primo civilis belli*) et un extrait du *De bello Civile*, plusieurs autres *dicta* en forme de courtes sentences[18] et surtout le long discours de Curion aux anciens soldats de Pompée ralliés à César (B. civ., II, 32) ; enfin, un long extrait (f° 137 v° col. b et f° 138 r° col. a et b) du sixième livre du *De bello gallico* (VI, 13 à 17).

La version du chap. 5 peut être une contraction du florilège manuscrit ; cependant, quelques variantes dans l'ordre des citations, dans l'orthographe et l'ordre des mots, laissent croire que le modèle de Vincent de Beauvais était un autre manuscrit, étroitement apparenté mais peut-être plus succinct que le florilège étudié par ULLMAN[19].

3. Le personnage de César

A la suite des *dicta moralia* de César, Vincent de Beauvais consacre 29 chapitres aux extraits des oeuvres de Cicéron (chap. 6 à 32) et de Salluste (chap. 32 à 34). Au chap. 35, il revient *ad ordinem historiae*, c'est-à-dire à César. 4 auteurs fournissent la matière du texte : Eusèbe de Césarée pour la mise au point chronologique[20], Richard de Saint-Victor, Petrus Comestor et un seul auteur antique, Suétone.

*Cap. 35 De fuga et nece Pompei*

| Vincent de Beauvais | *Incipit-Desinit* | type de la citation | Identification |
|---|---|---|---|
| *Richardus de bello Caesaris* | *Hic namque Cesaris... occisus est.* | citation suivie (chap. entier) | Richard de St Victor, *Liber Exceptionum*, V,21 |

*Cap. 36 Qualiter Ptolemaeus adolescens Caesari repugnans periit*

| | | | |
|---|---|---|---|
| [*Richardus*] | *Tunc Caesar... sese interemit.* | cit. suivie (19 l.) | Richard de St Victor, *Liber Exceptionum*, V,21 |
| *Suetonius de Caesare* | *Quaestori ulterior ... parem haberetur.* | cit. suivie (15 l.) | Suétone, XII Cesars, *Iulius* VII,1 |

*Cap. 37 De initio imperii Caesaris*

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Richardus* | *Denique Caesar Roman... sunt appellati.* | cit. suivie ( 7 l.) | Richard de St Victor, *Liber Exceptionum*, V,21 et VI,1 |
| *Eusebius in chronicis* | *Primus itaque apud R... sunt Caesares.* | cit. suivie + éléments chronologiques (6 l.) | Eusèbe de Césarée, *Chron.*, G.C.S. 156 |

*Cap. 38* *De vita Iulii Caesaris et peritia eiusdem in armis*

| Vincent de Beauvais | *Incipit-Desinit* | type de la citation | Identification |
|---|---|---|---|
| *Suetonius de XII Caesaribus lib. 1* | *Hic fuisse traditur... avertice consueverat.* | cit. suivie (12 l.) | Suetone, *Iulius*, XLV, 1-4 |
| | *Vini quidem percissimum ... arguere videretur.* | abrév. 6 l. | *ibidem*, LIII, 1-2 |
| | *Eloquentia mirabili... aut excessit.* | cit. altérée (5 l.) | *ibidem*, LVI, 1-2 |
| | *Reliquit et rerum... veste detracta.* | abrév. 5 l. | *ibidem*, LVI, 1-2 |
| | *Armorum et equitandi... de se praevenerit.* | cit. suivie (8 l.) | *ibidem*, LVII, 1-2 |
| | *Ancipit i praelio... in hostem.* | abrév. 8 l. | *ibidem*, LX, LXI, LXII |
| | *Alexandriae... potiretur hostis.* | cit. suivie (7 l.) | *ibidem*, LXIV |

*Cap. 39* *Qualiter se habebat erga subditos et erga pares*

| | | | |
|---|---|---|---|
| *[Suetonius]* | *Delicto neque... fortissimos reddidit.* | cit. suivie (15 l.) | Suétone, *Iulius*, LXVII 1-4 et LXVIII,1 |
| | *Apud Dyrrachium... olvios agens.* | abrév. 5 l. | *ibidem*, LXVIII, 8-9 |
| | *Studium et fides... Caesari defuerunt.* | cit. suivie (3 l.) | *ibidem*, LXXI |
| | *Amicos semper... divo cubuerit.* | cit. suivie (5 l.) | *ibidem*, LXXII, 1 |
| | *Simultates e contra... deponeret.* | cit. suivie (2 l.) | *ibidem*, LXXIII, 1 |
| | *Sed et in ulciscendo... carere oportere.* | abrév. 8 l. | *ibidem*, LXXIV, 1 et 4 |

*Cap. 40* *De nece Aristobuli et exaltatione Antipatri*

| Vincent de Beauvais | *Incipit-Desinit* | Type de la citation | Identification |
|---|---|---|---|
| *Comestor cap. 12 in Historias varias* | *Caesar autem post Senatus... Galileae praeficit.* | cit. suivie (chap. entier) | Petrus Comestor, *Historia Scholastica*, *Libri Machab.* C.XII — XV |

*Cap. 41* *De praesagiis mortis Caesaris*

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Suetonius ut supra* | *Porro Caesari... sponte patuerunt.* | cit. suivie (27 l.) | Suetone, *Iulius*, LXXXI, 1-7 |
| *Comestor cap. 16* | *Centesimo die ... futura imminebat.* | cit. suivie (14 l.) | Petrus Comestor, *Historia Scholastica*, *Lib. Machab.*, C. XVI |

*Cap. 42* *De nece eiusdem et exequiis*

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Richardus* | *Denique Caesar... appelarentur Caesares.* | cit. suivie (9 l.) | Richard de St Victor, *Liber Exceptionum*, V, 21 |
| *Suetonius ut supra* | *Animadvertem Caesar... sine voce edito.* | abrév. 6 l. | Suétone, *Iulius*, LXXXII, 2-3 |
| | *Percussorum Caesari... interemerunt.* | cit. suivie (5 l.) | *ibidem*, LXXXIX |
| *Comestor cap. 16* | *Occesus est autem... Iulia dicta est.* | cit. suivie (6 l.) | Petrus Comestor, *Historia Scholastica*, *Lib. Machab.* XVI |
| *Ex chronicis* | *Inventae sunt autem... utique cavisset.* | (3 l.) | ? |

Le *Liber Exceptionum* de Richard de Saint-Victor, livre de notes (plutôt que *Liber Excerptionum*, livre d'extraits) rédigé vers 1153/1160, est une encyclopédie des notions et connaissances "indispensables pour parvenir à une saine intelligence de l'Ecriture". Il est divisé en 2 parties et 24 livres ; les livres IV à X traitent de l'histoire[21].

Son succès a été grand ; il a été copié de multiples fois aux XIIe et XIIIe siècles, en particulier dans les monastères cisterciens, d'où proviennent une douzaine de manuscrits conservés.

Pour la partie historique, les sources du *Liber Exceptionum* sont essentiellement un ouvrage inédit d'Hugues de Saint-Victor, *De tribus circums-*

*tanciis* ou *Chronica*, lui-même tributaire de la Chronique d'Eusèbe de Césarée, et surtout le *Chronicon* d'Hugues de Fleury, que Vincent de Beauvais utilise aussi directement et abondamment. En ce qui concerne plus spécialement la *Vita Caesaris*, Orose est à la source du texte de Richard (*Historiae*, VI, 15-16-17).

Au livre XXVII, 25 chapitres sont consacrés aux extraits des oeuvres de Richard de Saint-Victor (chap. 58 à 82) ; dans la notice qui les introduit, Vincent de Beauvais définit ainsi le *Liber Exceptionum* : *Scripsit etiam librum qui dicitur excerptionum, in quo breviter continentur divisio et materia omnium scientiarum, ac series historiae praecedentium temporum, et quaedam morales expositiones sacrarum scripturarum* (*Historiale*, XXVII, 58).

L'*Historia scholastica* de Pierre Comestor est un véritable manuel présent dans toutes les bibliothèques médiévales[22]. Elle a été composée vers 1169/1173 à partir des livres historiques de l'ancien testament, des écrits du nouveau testament, complétés par des emprunts à des auteurs ecclésiastiques et profanes, essentiellement à Flavius Josèphe. Le chap. 40 du *Speculum* rapporte d'ailleurs les règlements de compte entre partisans de Pompée et de César en Syrie Palestine d'après les *Antiquitates judaïcae*, I, 9-10. Le passage concernant la mort de César au chap. 42 a pour origine le texte de Suétone, *Divus Iulius*, 84-85-88.

Au livre XXIX du *Speculum historiale*, Vincent de Beauvais parle en ces termes de Pierre Comestor : *Circa idem tempus* (vers 1153) *aestimo floruisse magistrum Petrum Comestorem, qui Scholasticam historiam composuit, scilicet historiam sacrae scripturae breviter et viriliter prosequens, et difficultates in plerisque locis prudenter exponens. Insuper et quaedam incidentia ex historiis Iosephi Iudaei et quorundam gentilium locis congruis inserens*. La mention est reprise en résumé au chap. 21 à l'année 1174 : *Florebat eodem tempore magister Petrus Comestor prius Parisiensium magistrorum, de quo scilicet superius dictum est*.

Avec César lui-même, Suétone est le seul auteur antique dont l'oeuvre est citée dans cette partie du *Speculum Historiale*.

La mention médiévale la plus ancienne du *De vita XII Caesarum* provient une fois encore d'une lettre que Loup de Ferrières envoyait en 844 à Markward, abbé de Prüm. Le texte, maintes fois cité, est d'une précision remarquable pour l'étude de la transmission des manuscrits : *Quaeso praeterea ut ad S. Bonifacium* Fulda *sollertem aliquem monachum dirigatis, qui ex vestra parte Hattonem abbatem deposcat, ut vobis Suetonium Tranquillum de vita Caesarum, qui apud eos in duos nec magnos codices divisus est, ad exscribendum dirigat mihique eum aut ipsi, quod nimium opto, afferatis aut, si haec felicitas nostris differetur peccatis, per certissimum nuntium mittendum curetis. Namque in hac re-*

*gione nusquam invenitur, et credimus hoc quoque nos beneficium vestra liberalitate consecuturos*[23].

Les deux manuscrits, celui de Fulda et la copie de Loup de Ferrières ont disparu et le plus ancien texte conservé est aujourd'hui celui du ms. Memmianus, provenant de la bibliothèque de Saint-Martin de Tours, du IXe siècle. Mais l'oeuvre de Suétone a été également répandue au Moyen Age sous forme d'extraits. Un élève de Loup de Ferrières, Heiric d'Auxerre, composa un recueil d'extraits de Valère Maxime et de Suétone[24]. Vincent de Beauvais n'est pas tributaire des *excerpta* d'Heiric d'Auxerre ; il paraît cependant intéressant de voir comment le "portrait de César" a évolué du IXe au XIIIe siècle.

| | Heiric d'Auxerre | V. de B. |
|---|---|---|
| Caesar, 7, 1-2 | César à Gadès voit la statue d'Alexandre le Grand ; rêve du viol de sa mère, interprété. | *cap.*36 |
| Caesar, 37, 4 | Son triomphe du Pont : "*Veni, vidi, vici*". | non |
| Caesar, 45, 3-5 | Soin de sa personne | *partim ; cap.*38 |
| Caesar, 47 | Coût des perles | non |
| Caesar, 49, 8 | Accusations de sodomie | non |
| Caesar, 56, 7-8 | Ses lettres ; utilisation d'un chiffre. | non |
| Caesar, 59, 1 | Son manque de scrupules religieux "*Teneo te, Africa*". | non |
| Caesar, 61 | Son cheval extraordinaire | *cap. 38* |
| Caesar, 81, 1-2 | Prodiges annonçant sa mort | *cap.* 41 ; extrait plus développé. |
| Caesar, 82, 2-3 | Sa mort | *cap. 42* ; extrait plus développé. |

Il apparaît clairement qu'un certain nombre de traits réellement caractéristiques de la personnalité de César ne se retrouvent pas dans le texte de Vincent de Beauvais : son amour du luxe (goût des perles), sa réputation de sodomie (séjour chez Nicodème), son manque de scrupules religieux, très nettement exprimé : *Idem nulla religione vel augurio a quoquam incepto absterritus est*. Certaines remarques de détail sont également significatives : dans la description du soin que César prend de sa personne, le *Speculum* ne rapporte pas l'habitude de son vêtement efféminé et la remarque politique de Sylla aux *optimates* à ce sujet : *ut puerum male praecinctum caverent*. Ne sont pas citées non plus certaines formules de César forçant le destin pour la prise en force d'un pouvoir : *Veni, vidi, vici ; Teneo te, Africa*.

Par contre, le texte du *Speculum* est beaucoup plus important quant au volume des extraits présentés. Il ajoute des traits qui précisent mais aussi

stéréotypent le portrait de César : sobriété de boisson et de nourriture, éloquence, art du commandement, endurance physique, habileté tactique, exemples de son intrépidité, amour qu'il porte à ses soldats, attachement et zèle à l'égard de ses clients, bonté avec ses amis, pardon à ses ennemis, douceur de sa nature même dans la vengeance (la femme de César). Se dessine ainsi un personnage plus conforme à l'image du prince qui, sans recourir à des méthodes ou des attitudes extrêmes, est bien le digne fondateur de l'empire romain : *ut omnes post eum imperatores appellarentur Caesares* (chap. 42). Sciemment ou non, un critère politique a modelé le récit que présente Vincent de Beauvais, et les éléments de la vie de César qui n'étaient pas en accord avec l'idéal moral du temps, ont été passés sous silence.

Le ms. B.N. lat. 17 903 déjà cité donne aux f° 145-146 des extraits *Suetonius in primo libro de XII Cesaribus*, subdivisés en paragraphes précédés d'un titre analytique. De même que pour les *dicta moralia* tirés des Commentaires, tous les extraits de Suétone cités dans le *Speculum* se trouvent dans le florilège et constituent plus de la moitié de son texte. Cette concordance prouve à elle seule que Vincent de Beauvais ne travaille pas à partir du texte intégral de Suétone qu'il aurait lui-même abrégé ; la première citation qu'il en fait, au chap. 36 est cependant précédée de la mention *Suetonius de Caesare tribus foliis ab initio*(25), mais nous pensons que cette indication est recopiée du florilège utilisé ; elle ne se trouve pas dans le ms. 17 903. Il est plus net ici que Vincent de Beauvais n'est pas tributaire de ce manuscrit même, car, outre la remarque qui précède, son texte comporte plusieurs additions, conformes au texte original de Suétone ; deux exemples suffiront à le montrer :

| *Spec. Hist.*, VI, 39<br>citation 1 | Ms. lat. 17 903 |
|---|---|
| .... *licentiam omnem lasciviendi passim permittebat : iactare solitus, milites suos etiam unguentatos bene pugnare posse : nec milites eos* ..... | .... *licentiam omnem lasciviendi passim permittebat. Nec milites eos...* |
| *Spec. Hist.*, VI, 41<br>citation 1 | |
| .... *Italiae cladibus vindicaretur. Cuius rei ne quis fabulosam aut commentitiam putet, author est Cornelius Balbus familiarissimus Caesaris. Proximis diebus* ..... | .... *Italie cladibus vindicaretur. Proximis diebus* ..... |

4. En conclusion

Le récit de Vincent de Beauvais n'est pas puisé directement aux sources antiques mais est tributaire d'une tradition déjà longue qui a transmis des extraits des Commentaires de César, de la Vie des douze Césars de Suétone,

des Histoires d'Orose, et aussi d'auteurs médiévaux qui ont déjà eux-mêmes réalisé des synthèses d'histoire romaine. Ces matériaux ont été réorganisés par Vincent de Beauvais suivant une méthode peut-être proche de celle d'Hélinand de Froidmont.

Les relais identifiables sont, outre Hélinand, Pierre Comestor, Richard de Saint-Victor, un recueil anonyme de *flores* proche du ms. Paris B.N. lat. 17 903 ; un autre recueil contenant le récit de la guerre des Gaules d'après les 5 premiers livres de César et une partie du texte d'Orose, n'est pas identifié. Lucain est absent.

Le récit construit par Vincent de Beauvais à partir de ces données est discutable, mais il ne présente pas de contre-vérité importante. César reste un acteur réel de l'histoire romaine : il conquiert la Gaule, prépare la pénétration romaine en Bretagne, assure la frontière de la Germanie ; il mène la guerre contre Pompée, la guerre d'Alexandrie et la guerre d'Afrique. Comme peut-être encore pour nos esprits contemporains, c'est par l'intermédiaire de la mort de Caton à Utique que le coup d'état et le bouleversement politique sont mentionnés : *Cato vero apud Uticam sese interemit* (chap. 36). Deux des douze chapitres consacrés à l'histoire de César rapportent les présages de sa mort, son assassinat et le châtiment de ses meurtriers ; le parricide de Brutus n'est pas signalé.

L'homme est puissant, doué des qualités qui font un chef et un fondateur d'empire. Alors qu'Alexandre et Charlemagne, d'après l'image qu'en donne le *Speculum Historiale*, sont entrés dans la légende, César reste un personnage historique.

Monique PAULMIER
Atelier Vincent de Beauvais
C.R.A.L. - NANCY

(1) Il n'est pas de notre propos dans cet article d'étudier les méthodes de composition de Vincent de Beauvais et en particulier ses méthodes d'abréviation qui sont multiples. Une telle recherche pourrait prendre comme point de départ la classification donnée par la *Poetria Nova* de Geoffroy de Vinsauf, éd. Ed. FARAL, Les Arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècles, Paris, 1924, pp. 218-220.

(2) Nous appelons citation suivie un texte identique à sa source (l'ordre de certains mots peut varier), citation altérée un texte non abrégé différent de la source, abréviation toutes les autres formes de citation ; cette appréciation reste évidemment subjective ; n'entrent pas en ligne de compte les mots de liaison ajoutés, supprimés ou modifiés, les variantes grammaticales qui ne modifient pas le sens de la phrase, ni les variantes orthographiques, bien que ces éléments soient significatifs pour l'étude de la tradition manuscrite et l'étude philologique du texte, à condition de prendre en compte le texte du meilleur manuscrit ; le présent travail est mené à partir du texte de l'édition de Douai (1624) du *Speculum Historiale*.

(3) La taille de la citation est donnée en lignes de l'édition de Douai.

(4) Rappelons que les ms. du *De Bello Gallico*, dont les plus anciens (*Bongarsius*, Amsterdam 81 et *Parisinus*, Paris, B.N. lat. 5763) datent du IXe-Xe siècles, ont été divisés en deux classes α et β. La révision de Iulius Celsus Constantinus paraît à l'origine de la classe α ; autre caractéristique de la classe α : les prénoms sont écrits en entier et non abrégés selon l'usage classique ; le texte du *Speculum* présente bien cette particularité : *Titus Balventius, Lucius Cotta, Quintus Titurius*, etc... cf. l'introduction de L. CONSTANS, César, Guerre des Gaules, I, pp. XX-XXVIII. Sur les manuscrits, voir l'étude de MEUSEL, Jahresbericht des philol. Vereins zu Berlin, 1885, p. 151 et sv. et 174 et sv. ; sur César au Moyen Age, voir M. MANITIUS, Geschichte der Lateinische Literatur des Mittelalters, I, 731 ; II, 835 ; et in *Philologus*, t. 48 (1889), pp. 567-570 ; Rheinisches Museum, n.s., t. 47 (1892), suppl., p. 22-24.

(5) Une autre confusion entraînera alors l'édition, sous le nom de Julius Celsus de la *Vita Caesaris* extraite du *De viris illustribus* de Pétrarque : *Iulii Celsi Vita Caesaris*, Essling, 1473 et éditions suivantes jusqu'à et y compris l'édition de N.L. ACHAINTRE et N.E. LEMAIRE, *Caius Julius Caesar ad codices parisinos recensitus cum varietate lectionum Julii Celsi commentariis... Bibliotheca classica latina*, 4 vol., Paris, 1822) ; cf. en particulier t. III, pp. 1-5 et t. IV, pp. 136-140.

(6) Ed. H. KNUST, Tubingen, 1886 (reprint, Francfort/M., 1964), p. 340.

(7) *Epistola* XXII - *Ad principes et nobilem militiam Gallicanam*, Martène et Durand, Ampl. Collec. II, col. 1361). La citation est incorrecte ; le texte de *Bellum Africum* est : *equites minus XXX Galli Maurorum equitum II milia loco pellerent fugarentque in oppidum* (c. 6). La confusion entre le texte de la Guerre des Gaules et celui de la Guerre d'Afrique est à rapprocher du chap. 5 du *Speculum* ; cf. *infra*.

(8) La citation du texte de Suétone est abrégée : *Reliquit et rerum suarum commentarios Gallici civilisque belli Pompeiani. Nam Alexandrini Africique et Hispaniensis incertus auctor est : alii Oppium putant, alii Hirtium, qui etiam Gallici belli novissimum imperfectumque librum suppleverit. De Commentariis Caesaris Cicero in eodem Bruto sic refert : "Commentarios...", Divus Iulius*, chap. LXI.

( 9) Ed. L. LEVILLAIN (Classiques de l'Histoire de France 1964), t. II, pp. 110-112.

(10) *De situ orbis*, éd. M. Manitius, Stuttgart, 1884, p. 48 ; *Versus de praeconio urbis Laudunensis*, Martène et Durand, Ampl. Coll. I, 662 ; *Historiae Tornacenses*, M.G.H., SS., XIV, p. 330 ; Flodoard, M.G.H., SS., XIII, p. 413 ; Aimoin de Fleury, P.L. 139, col. 627 ; Guillaume de Malmesbury, *Rerum Brit. SS*, XC2, p. 301 ; Robert de Torigny, M.G.H., SS., VI, p. 517 ; Richard de Bury, *Philobiblion*, éd. Oxford 1599, p. 52.

(11) Le lecteur négligent est Garin, chancelier de France, évêque de Senlis de 1213 à 1227.

(12) La Chronique commençait à la création du monde et finissait en 1204 ; la partie + 634-1204 (livres 45 à 49) a été éditée par le Père TISSIER d'après un manuscrit de Beauvais aujourd'hui perdu, *Bibl. Cisterciensis*, VII, 73-205 = P.L., CCXII, 771-1082. Les livres I à XVIII sont contenus dans un manuscrit du Vatican, Reg. lat. 535, peut-être originaire de Beaupré en Beauvaisis, contemporain de l'auteur. Au *British Museum* se trouve un manuscrit de la fin du XVe s. contenant les livres I à XVI (Cotton Claudius B IX). La tradition de la chronique, l'étude de l'édition du livre VIII ont fait l'objet d'une thèse de l'Ecole des Chartes : M.P. ARNAULD-CANCEL, Le huitième livre de la chronique d'Hélinand de Froidmont, Pos. Th. Ec. Chartes, 1971, p. 9-14. Cf. aussi L. DELISLE, Notices et documents publiés pour la Société de l'Histoire de France... Nogent, 1884, pp. 141-154 ; et Bibl. Ec. Chartes, t. XLVI (1885), pp. 198-200.

(13) On sait l'imprécision du terme *Galli* qui désigne tantôt l'ensemble des populations de la *Gallia*, tantôt les Celtes.

(14) *Quoniam ad hunc locum perventum est, non alienum esse videtur de Galliae Germaniaeque moribus et quo differant hae nationes inter sese proponere...* (VI, 11).

(15) L'oeuvre a été datée de 1213-1214 par L.F. FLUTRE, Les manuscrits des Faits des Romains, Paris, 1932 ; voir p. 1-26 ; cf. aussi P. MEYER, les premières compilations d'histoire ancienne I. Les Faits des Romains, *Romania*, 14 (1885), pp. 1-36 et L.F. FLUTRE et K. SNEYDERS de VOGEL, Li Fet des Romains compilé ensemble de Saluste et de Suetone et de Lucan, texte du XIIIe siècle, publié pour la première fois d'après les meilleurs manuscrits, 2 vol., Paris, 1938. L'auteur suit de très près les Commentaires ; rien n'est omis, presque rien n'est ajouté hormis quelques développements à la manière épique et un long épisode racontant la captivité de César à Sens.

(16) A. HUBLOCHER, Hélinand von Froidmont und sein Verhältnis zu Johannes von Salisbury, Beilage zum Jahresberichte des K. Neuen Gymnasiums zu Regensburg für das Studienjahr 1912-1913, Regensburg, 1913.

(17) B.L. ULLMAN, Tibullus in the Mediaeval Florilegia, Classical Philology, t. 23 (1928), pp. 128-174 et Classical Authors in Certain Mediaeval Florilegia, ibidem, t. 27 (1932), pp. 1-42.

(18) Deux de ces sentences ont été intégrées par Vincent de Beauvais au chap. 2: citations 3 (*[Omnium] Gallorum... preferendos*) et 5 (*Gallorum ... consilia*); voir le tableau du chap. 2.

(19) Les f^os^ 1 et 2 du ms. lat. 17 903 contiennent les mêmes extraits de Pru-

dence ; l'écriture de ces deux f° est du même type mais non identique ; le f° 1 serait la trace d'un second manuscrit ; il porte la mention, en écriture moderne, A l'église de Paris Ne De 188 ; c'est à partir de cette mention que l'origine beauvaisine du manuscrit a été avancée par L. DELISLE, Le Cabinet des manuscrits, I (1868), p. 431, n. 3. En tout état de cause, la réunion du f° 1 au reste du manuscrit est ancienne et antérieure à son entrée dans la bibliothèque de Notre-Dame (en 1680). Un autre florilège proche de lat. 17 903 est le ms. Paris, B.N., lat. 7647 ; il ne contient pas d'extraits de César.

(20) L'"année du monde" 3906 n'est pas conforme à la chronologie traditionnelle d'Eusèbe dans sa version latine ; cf. J. FINEGAN, Handbook of Biblical Chronology, Princeton, 1964, p. 291.

(21) L'édition critique du *Liber Exceptionum* a été assurée par J. CHATILLON, Paris, 1958.

(22) M. MANITIUS, Gesch. der Lat. Lit., t. III, pp. 156-159. L'étude précise des sources de l'*Historia Scholastica* n'a pas été faite. Dans un article récent, E. SHERESHEVSKY a montré l'intérêt de Pierre Comestor pour les questions juives : Hebrew Traditions in Peter Comestor's Historia Scholastica, Jewish Quart. Rev., t. 59 (1969), pp. 268-289.

(23) Epistola XXXV, éd. L. LEVILLAIN, t. I, p. 156.

(24) M. MANITIUS, Gesch. der Lat. Lit., t. I, pp. 499-504 ; L. TRAUBE, *Poetae latini aevi Carolini*, t. III, p. 421 et sv. ; les extraits de Suétone ont été publiés par M. IHM, Beitrage zur Textgeschichte des Sueton 1. Die Suetonexcerpte des Heiric von Auxerre, Hermes, t. 36 (1901), pp. 343-363. Le plus ancien manuscrit contenant ces extraits de Suétone est Paris, B.N., lat. 8818 daté du XIe s.

(25) Cela indiquerait un manuscrit de petit format. A titre de comparaison, ce passage (§ 7) se trouve à la p. 3 de l'édition de M. IHM (Teubner).